

dr

Holzwurm



SOMMAIRE

Le journal des habitants des quartiers Chasseurs et Joncs

La fête de Noël	1
L'été du résident	3
Les news du résident	4
Curieux de nature	8
Le résident câblé	11
L'école du résident	11
Le crûci verbiste	13
L'association et le journal	15

CE NUMERO A ETE PREPARE PAR :

Comité de rédaction :
A KEMPF, C DEVAUX,
V MANZANO, N MEYER,
H SCHWARTZ
Maquette :
N MEYER
Illustrations :
AHQCJ, J DEVAUX
Photos
R BARTHEL, M SCHWARTZ
Correcteurs
L KECK, A KEMPF

Association des habitants des
quartiers Chasseurs et Joncs
7 rue du Rad
67000 Strasbourg
03 88 31 24 75
ahqcj@robertsau.com

La fête de Noël

Le 27 novembre, premier dimanche de l'Avent, il est 14 heures 30, la fête de Noël du quartier débute. Le sapin, offert une fois de plus par des habitants (cette année Olivier, Marie, Léopold et Olympe), est le plus grand que nous ayons jamais eu ! Est-ce pour cette raison que notre fête a pris une autre dimension ? Peut-être....Les enfants ont complété sa décoration avec des silhouettes de bonhommes de neige. En plus du stand pâtisserie généreusement garni par vos nombreux et délicieux gâteaux, trois autres stands occupent la place.

Les enfants, les instituteurs et parents de l'école Pourtalès présentent des créations originales et touchantes pour financer la classe verte des élèves du primaire. Les dames du bricolage ont œuvré toute l'année pour vous proposer de belles créations raffinées dans une mise en scène non moins raffinée. Ces dames ont décidé d'offrir les bénéfices de leur travail au « Village SOS Enfants » d'Obernai.

Le troisième stand, celui de l'association, a exposé les diverses créations que vous avez bien voulu offrir. De généreux donateurs de tous âges ont ainsi témoigné de leur attachement au quartier. Les dames du bricolage ont également donné une nappe brodée soumise à une loterie dont l'heureuse gagnante est Madame ZINCK. Les fonds récoltés serviront à financer les futures fêtes, les cadeaux des aînés et des enfants, le journal...

Le Père Noël est venu pour la joie des enfants qui l'ont remercié avec des chants de Noël. Les plus grands ont également chanté Noël sous la direction de notre chef de chœur, Francis KECK.

Vous vous êtes réchauffés autour d'un verre de vin chaud, d'un café, d'un bol de soupe (excellente, merci aux cuisiniers Élisabeth et Francis KECK).

Nous nous sommes retrouvés dans un esprit de convivialité et de partage dans l'esprit de Noël. Le vent s'est levé en fin d'après-midi, j'ose imaginer que cet esprit de Noël s'est propagé dans tout notre quartier et au-delà et nous accompagnera tout au long de cette année 2012.

Bonne année!

Huguette SCHWARTZ

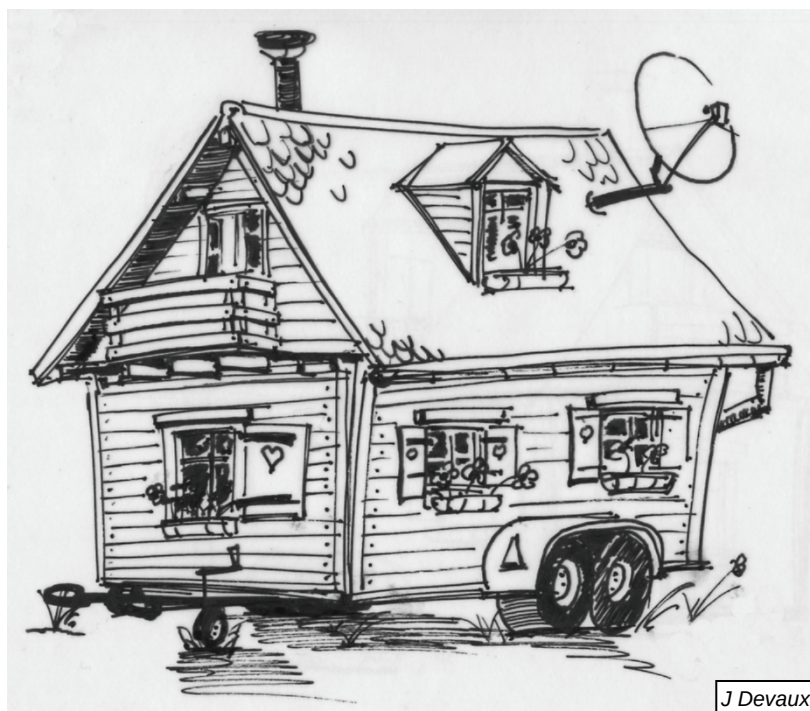


M Schwartz

Camping aux chasseurs

L'État français, avec la loi Besson, impose aux municipalités l'installation d'aires d'accueil pour les gens du voyage. Strasbourg n'est pas encore en règle avec cette loi, mais s'efforce de se donner les moyens de l'appliquer. D'ailleurs une aire est pressentie au bout de la rue de la Station d'Épuration, rebaptisée rue du Hellwasser (cela présente mieux et évite tout amalgame). Sans être spécialiste des gens du voyage, on se doute bien que les choses sont loin d'être simples. Par exemple, la scolarisation des enfants se ferait-elle à l'école Pourtalès ?

Notre quartier a découvert cet été quelques uns des problèmes liés aux gens du voyage.



Le 30 juin 2011, un campement d'environ 150 caravanes (chiffre de la ville) s'installe sur le terrain agricole loué par Monsieur Weber à la ville de Strasbourg. Les riverains ont immédiatement prévenu les services compétents, je me suis mise en relation avec la mairie de quartier, Madame Dreyer et Madame Belvoix du service des gens du voyage ; la police municipale est venue, a relevé les plaques d'immatriculation. Cette procédure est nécessaire pour instruire une action en justice et obtenir un référé d'expulsion que la police nationale se charge d'appliquer. Les nomades ont rejeté les propositions faites par le service des gens du voyage, pour les orienter vers des aires d'accueil ; motif : ils veulent rester ensemble et aucune aire sur la CUS n'est assez grande pour recevoir 150 caravanes.

De leur côté, les gens du voyage s'installent tranquillement, se connectent à la borne d'incendie de la rue des Gardes-Champêtres et vaquent à leurs occupations. Un générateur tourne toute la journée. Nous constatons très rapidement qu'ils défèquent dans les chemins, les champs de maïs alentour. Les ordures s'amoncellent en bordure de la rue de la Roue, les services de la propreté interviennent relativement fréquemment, mais il fait chaud et les odeurs nauséabondes flottent. Les machines à laver le linge, tournent et la vidange est faite directement dans le sol. Tous les deux jours, le soir, ils organisent des séances à caractère religieux avec force sermons et chants. Ils ne sont pas hostiles à notre égard, nous saluent et certains riverains se sont même vus proposer d'assister à leurs réunions ou boire un café. Mon estimation est de 4 personnes par caravane (chiffre minimum), nous sommes en présence de 600 personnes !

Lors de l'action en justice, il s'est avéré que les gens du voyage ont produit une convention d'occupation du terrain signée entre Monsieur Weber et eux. Le juge a apprécié et la justice a suivi son cours ; un référé a été signé imposant l'évacuation des lieux. Les occupants sont finalement partis le 15 juillet et un service de personnes en réinsertion a nettoyé les alentours. Au passage, je pense qu'il y a de meilleures manières de se réinsérer dans la société que d'enlever des ordures, des déjections humaines de personnes qui ne respectent pas les lois en vigueur.

Nous pensions avoir suffisamment subi les dysfonctionnements du système. Que nenni ! D'autres nomades, une trentaine de caravanes, se sont à nouveau installés sur le même terrain le 29 juillet (sans l'accord de Monsieur Weber, cette fois). Leur installation fut spectaculaire, agressive ; leur arrivée fut suivie rapidement de la police municipale, de la police nationale, de Madame Belvoix. La responsable de la police nationale m'a affirmé qu'elle ne pouvait rien faire sans référé judiciaire ; ses agents ont fait les vérifications d'usage. J'ai obtenu la même réponse de la police municipale.

Madame Belvoix, après une âpre discussion, a finalement enclenché le même jour la procédure administrative pour réclamer une action en justice. Durant leur séjour, l'attitude des nomades était trop souvent dans la provocation, un non-respect des lieux, des habitants, une circulation excessive dans les rues. Ils sont partis fin de la première semaine d'août. Le service de personnes en réinsertion est à nouveau intervenu.

Le 30 juillet, j'ai envoyé un courrier à Monsieur Ries pour lui soumettre notre inquiétude et notre désapprobation quant à l'occupation de terrains par des gens du voyage. J'ai eu une réponse de Monsieur Ries le 14 septembre, réponse qui relatait les faits.

Les 9 et 11 août, j'ai participé à des réunions qui ont étudié les possibilités de sécuriser les terrains susceptibles d'être occupés par les nomades. Ainsi, le paysage de notre quartier s'est quelque peu modifié : des fossés et merlons, des rochers, des portiques ont été installés aux endroits stratégiques.

Ces événements ont révélé plusieurs aspects inquiétants :

- le non respect des lois en vigueur,
- la lenteur du processus de mise en application de la loi,
- la nécessité de s'opposer avec force pour faire valoir ses droits,
- la prise de risque sanitaire,
- la pollution des sols,
- la prise de risque de confrontation violente,
- la discrimination entre citoyens.

Comment éviter que cela se reproduise, chez nous ou ailleurs ? Proposer des aires d'accueil répondant aux besoins réels des nomades, travailler avec eux pour qu'ils puissent continuer à vivre selon leurs coutumes en respectant l'environnement, les lois en vigueur et les sédentaires.

Huguette SCHWARTZ



R Barthel

du résident

Involution, évolution de la Bleich et de la rue de la Roue

Voilà les éléments révélés le 1er décembre 2011 par Mesdames Dreyer, Tarrieu et Bronner, le promoteur, le maître d'œuvre et l'architecte à une assistance composée de locataires de la Bleich, de riverains, de trois membres du comité de notre association, du coordinateur du CoQ de la Robertsau et de Monsieur Hampé (président de l'ADIR).

La ville a validé la destruction de l'immeuble dit « Bleich » de la route des Chasseurs, un projet immobilier de 12 logements va être réalisé. L'ensemble sera conçu en bois, version moderne de nos chalets. Six logements seront en accession à la propriété et six autres en location. Des parties intéressantes de l'immeuble seront restituées sous forme de mobilier extérieur dans l'espace partagé. Le projet intègre 5 logements de deux ou trois pièces pour proposer une solution de relogement aux cinq foyers occupant de l'immeuble actuel. De plus, le nouvel immeuble serait construit en premier, avant la destruction de la Bleich, ce qui permettrait aux locataires actuels d'intégrer les nouveaux logements. A l'issue de la réunion, les locataires présents recevront une convocation pour une nouvelle réunion commune afin d'évaluer leurs souhaits et évoquer les solutions possibles. Par la suite, ils reverront individuellement les services compétents pour les propositions concrètes de relogement.

Ce projet immobilier devrait permettre à de jeunes couples d'accéder à la propriété grâce au coût maîtrisé des logements. Le permis de construire devrait être déposé courant premier semestre 2012, le début des travaux est lié au relogement des locataires.

Voilà, les choses sont dites mais il existe une certaine rancœur pour beaucoup d'entre nous.

Tout d'abord, le sursaut de conscience de la municipalité sur l'état sanitaire de cette ancienne maison, sursaut justifié par la nécessité économique, seul moteur de notre société actuelle. Pendant des années, cette maison a été « entretenue » par le bailleur qui en fait l'a laissée se délabrer lentement, mais sûrement. Le terrain sur lequel elle se situe laissait présager des possibilités d'occupation bien plus lucratives.

Puis le processus initial d'information, ou plutôt de non-information, lors de la mise en place du bornage début septembre 2010 : les services de la ville ont agi dans un premier temps dans un mépris total des locataires et riverains, nous mettant tous devant le fait quasi accompli.

Lors de la première réunion d'information, le 8 juin dernier, quelques remarques ont encore pu être émises : taille des logements, respect des locataires actuels et des riverains, restitution des éléments intéressants de la Bleich. Il semblerait qu'à présent les choses seront bien dites et étudiées ensemble dans l'intérêt des locataires (à suivre). A l'issue de cette deuxième réunion, j'ai proposé à l'architecte de revoir les limites extérieures du terrain, le projet actuel comporte des haies de saule tressées et des portillons. Je ne comprends pas l'intérêt de cloisonner l'espace d'une manière aussi formelle.

Lors de la réunion de concertation sur l'aménagement de la rue de la Roue, les services municipaux ont annoncé le début des travaux pour l'automne 2011. Madame Dreyer, interrogée à ce sujet, répond : « les chantiers ont pris du retard ». Monsieur Bosch, directeur de proximité des quartiers Robertsau et Conseil des XV, me précise que les services techniques ont un souci avec un collecteur d'égouts : les travaux d'aménagement devraient démarrer au printemps. Encore un peu de patience...

Huguette Schwartz

Atelier de projet : « Dans le cadre du devenir de la Robertsau, quelles propositions de solutions en matière de mobilité ? »

Cet atelier a été organisé à l'initiative de la mairie afin d'aborder la thématique en-dehors des conseils de quartier. Il s'agissait d'étudier les déplacements au sein de la Robertsau à une échéance de 10-20 ans par tous les modes : Bus Express, Tram, navette, vélo, piéton.

Cet atelier visait pour la municipalité à déminer le dossier sensible de la forte urbanisation de la Robertsau dans les prochaines années et de l'adaptation nécessaire des modes de déplacement au sein du quartier

Ainsi des personnes et associations « représentatives » de la Robertsau ou intéressées par ces thématiques se sont réunies entre le printemps 2010 et l'été 2011. Encouragé (et même un peu plus...) par la Présidente, j'ai ainsi participé à la majorité de la dizaine de réunions.

Ce n'est pas tant les horaires des réunions que la thématique abordée aussi tardivement qui pouvait rebuter. Ainsi chiffres sur l'urbanisation, fréquentation des transports, trajets des différents modes, bureau d'études expert des déplacements, horaires pendulaires et autres terminologies spécifiques nous ont été imposés. Il faut tout de même reconnaître que cette avalanche de faits était relativement bien présentée et accessible. A contrario cela a permis de mettre en évidence que certaines données fournies n'étaient pas parfaitement fiables. Par exemple une partie du flux de voitures entrant à la Robertsau par le nord s'y évaporait. D'autres études étaient incomplètes : ainsi la fréquentation d'un futur TRAM traversant la Robertsau jusqu'à notre quartier, n'intégrait pas le flux provenant d'un éventuel P+R en bout de ligne.

L'animation laissait par contre à désirer : entre les personnes ayant tendance à monopoliser la parole et les interventions hors-sujet, le temps réellement consacré au sujet se trouvait réduit. En effet les durées des ateliers étaient limitées (fort heureusement) à 2 heures. D'une grande ville comme Strasbourg, j'attendais une concertation plus organisée avec des règles claires pour les participants, une bonne identification des parties prenantes, un champ de débat et des objectifs définis dès le début.

Par des allers-retours entre les avantages/inconvénients des différentes solutions et leur emplacement, l'atelier de projet a fait émerger 4 scénarios pour l'implantation des futurs transports en commun.

J'ai davantage échangé et travaillé avec l'Association de Défense des Intérêts de la Robertsau (ADIR), Velaüch, l'Association des usagers des Transports Urbains de l'agglomération Strasbourgeoise (ASTUS). Il s'agit clairement d'un concours de circonstances, l'AHQCJ restant indépendante des autres associations de la Robertsau. Nos positions initiales étaient proches et il était plus aisé de se faire entendre en groupe.

Nous avons affiné et fait évoluer notre position avec les données fournies dans l'atelier. La Ville souhaitait recevoir en conclusion de l'atelier les positions des participants, nous avons donc écrit du courrier ci-dessous :

Strasbourg, le 9 mai 2011

Objet : atelier de projet Robertsau

Madame,

Pour faire suite à notre participation à l'atelier de projet organisé par la ville au sujet de la mobilité et des transports à la Robertsau nous vous informons que notre association préconise la mise en œuvre du scénario 1, à savoir le prolongement du tram au moins jusqu'à la rue de la Roue.

De manière plus précise, la construction devrait être effectuée en une phase jusqu'à la rue de la Roue. Par ailleurs les lignes de Bus, la navette et les stations de Tram devront être soigneusement (ré)organisées pour permettre d'accéder au Tram de l'ensemble de la Robertsau. Le terminus de la ligne devra s'accompagner d'un parking relais. Enfin dans l'idéal, l'extrémité de la ligne devrait se situer au Fuchs am Buckel.

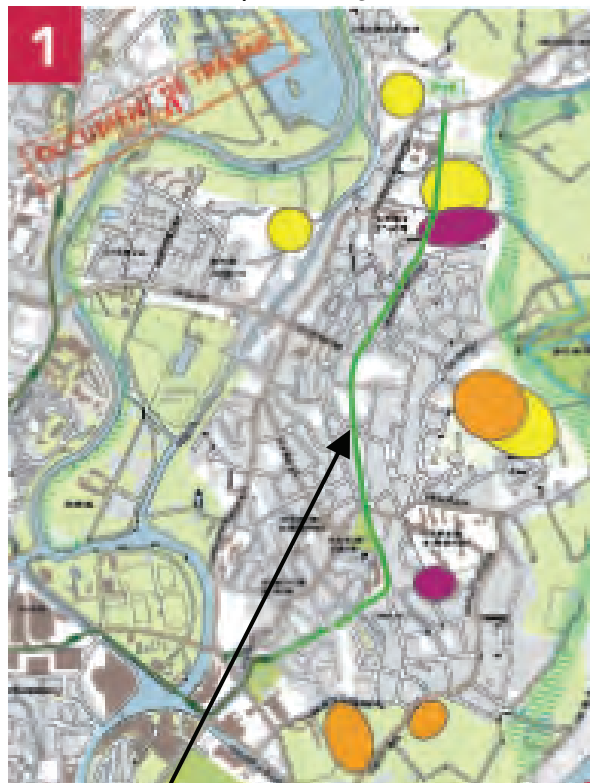
Dans ces conditions, le Tram jouera pleinement son rôle :

- en étant accessible depuis la quasi-totalité des quartiers de la Robertsau,
- en étant attractif par l'absence de rupture de flux avec le reste du réseau,
- en permettant un mode de transport alternatif, agréable et efficace aux automobilistes venant du nord de la Robertsau, à ceux venant du sud et désirant rejoindre les différents établissements de santé, la piscine ou le centre sportif.

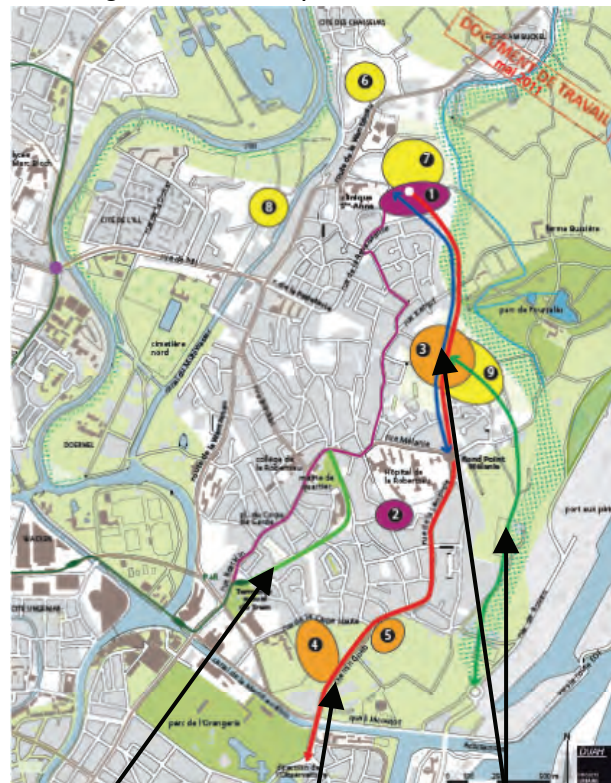
Conscients que ce scénario ne désengorgera que partiellement le carrefour de la Papeterie, nous souhaitons ainsi favoriser un report des transports vers ce mode.

Nous nous affirmons également opposés à la création d'une « voie lisière est » qui consisterait en la création d'une voirie affectée aux voitures quelque soit son implantation (scénario 2 ou 3). En effet si les modélisations présentées dans l'atelier de projet n'ont pas permis de quantifier l'impact qu'elle aurait sur le trafic venant du nord et transitant par la Robertsau, différents éléments des modèles nous incitent à penser qu'elle accroîtra de manière importante ce trafic. Cela signifiera que la Robertsau deviendra encore davantage un lieu de transit avec toutes les nuisances afférentes sans pour autant que les habitants puissent profiter d'une fluidité accrue. Nous notons ainsi que les voies d'accès sud (devant le palais des droits de l'homme et chemin Goeb) sont déjà congestionnées aux heures de pointe.

Nous remercions la ville pour l'organisation de cet atelier de projet et pour les moyens qui y ont été affectés. Même si les débats n'ont pas toujours été sereins, ils ont permis de faire émerger les différentes solutions. Les avantages et inconvénients des différents scénarios ont ainsi été clairement identifiés.



Prolongement de Tram avec
P+R en bout de ligne



Prolongement
de Tram

Bus Express

Voie Est et
voie de lisière

La Ville a choisi au cours de l'été la prolongation du Tram jusqu'à la Vignette et la mise en œuvre d'un axe et d'un Bus Express à l'est entre 2015 et 2025. Vous en avez eu écho par la brochure « La Robertsau : quels transports pour demain ? » éditée par la Ville en septembre.

Nous persistons à penser que cette solution apportera plus d'inconvénients que d'avantages. Certes, elle présente un bilan financier plus avantageux. Il est évident que la Ville aurait eu du mal à assumer la construction du Tram vers le pont de l'Europe et dans la foulée la prolongation du Tram jusqu'au nord de la Robertsau.

Cependant le Tram ne se prolongera jamais au-delà de la Vignette, cela reviendrait à créer 2 lignes au sein de la Robertsau.

Le carrefour de la Papeterie restera autant encombré, voire davantage avec l'urbanisation du Fuchs-am-Buckel, de la route de la Wantzenau et de la Wantzenau.

Il n'y a aucune solution aisée de report pour les habitants venant du nord de la Robertsau vers les transports en commun. En effet, pas plus le parking devant le palais des Droits de l'Homme qu'un futur parking à la Vignette ne constituent une solution aisée de P+R.

Enfin s'il apparaît nécessaire de desservir les nouveaux quartiers à l'est de la Robertsau au travers d'une voie de desserte, il nous apparaît évident que telle qu'elle est conçue, les voies est et lisière seront utilisées par les automobilistes venant de La Wantzenau. Dès lors, les résidents actuels et futurs de l'est de la Robertsau subiront une circulation importante. Après tout, l'ASSER et le CARSAN, dont les représentants habitent ces quartiers, ont défendu cette solution...

Un point positif tout de même : la quasi-unanimité des participants s'est prononcé contre la création d'un barreau est-ouest dans le prolongement de la rue de la papeterie.

Nicolas MEYER

Nous sommes tous chimistes ! Surtout les écoliers de Pourtalès



A, B puis C. Les Années Internationales dans le domaine des Sciences se suivent comme les lettres de l'alphabet. Après l'Astronomie en 2009, la Biodiversité en 2010, 2011 était déclarée Année Internationale de la Chimie par l'Assemblée Générale des Nations Unies qui en avait confié l'organisation à l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture) et à son partenaire, l'IUPAC, (Union Internationale de Chimie Pure et Appliquée).

Beaucoup de majuscules et de grands objectifs : « tout au long de l'année, le monde célébrera l'art et la science de la chimie, et sa contribution essentielle à la connaissance, à la protection de l'environnement, à l'amélioration de la santé, et au développement économique » a-t-on pu lire sur le site de l'UNESCO^[1]. Il s'agissait pour tous les acteurs d'aider le grand public à comprendre comment la chimie peut répondre aux besoins mondiaux, d'encourager l'engouement des jeunes pour la chimie. Il était question d'enthousiasme, d'avenir prometteur de la chimie, de célébrer la contribution des femmes et d'événements historiques. Rien que ça.

La physique déchiffre les lois de l'Univers, la biologie décode les règles du vivant. La chimie, elle, est la science de la matière et de ses transformations. Elle est à la fois dédiée à la découverte et à la création. Elle est partout présente dans notre quotidien, si présente, si discrète souvent, qu'on l'oublie. En un sens tout est chimique, autour de nous et en nous. Tout est matière et tout se transforme. Un gâteau qui cuit, du ciment qui prend, une roche qui s'érode ou de la neige qui fond, c'est de la chimie. Le transport de l'oxygène dans le sang, la chlorophylle qui capte l'énergie solaire pour qu'une plante grandisse, la communication grâce à des phéromones, encore de la chimie. Et bien sûr elle est là, dans les produits manufacturés de notre vie quotidienne, médicaments, vêtements, matières plastiques de toutes sortes, nourriture, cosmétiques, carburants, équipements électroniques. Chez soi, au bureau, à l'usine, au champ : aucun secteur, aucune activité n'y échappe. Alors, oui, le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elle mérite notre intérêt.

On peut constater que « tout est chimique » et s'en émerveiller, soit, mais dans le langage courant, chimique n'est généralement pas un adjectif très flatteur... Et, en réalité, heureusement que tout n'est pas « chimique » ! On le sait bien, la chimie industrielle et la multiplication des produits de synthèse pour satisfaire une certaine forme de développement de nos sociétés sont sources de nuisances pour les écosystèmes et pour la santé humaine. « Ce qui étonne, dès lors, c'est l'optimisme qui a si longtemps régné quant au caractère inoffensif de l'entreprise globale qui consiste à utiliser l'environnement comme un réceptacle sans fond à substances chimiques, y compris lorsqu'elles ne se dégradent pas et sont bioaccumulables »^[2].

Pour une année de la chimie, célébrer béatement cette discipline ou la diaboliser aurait été tout aussi absurde. Réfléchir, s'informer, chercher des moyens d'agir, voilà un programme plus intéressant. « Quelle Terre laisserons-nous à nos enfants ? » entend-on souvent. « Quels enfants laisserons-nous à la Terre ? » titre le numéro d'été 2011 de La Revue Durable. En effet, s'il est clair que rien n'avancera dans le bon sens sans des décisions politiques fortes et des réglementations cohérentes, l'engagement individuel est tout aussi indispensable. Dans ce domaine, l'éducation a évidemment un rôle majeur à jouer. Inciter les jeunes à retrouver le goût des carrières scientifiques ou plus généralement à s'intéresser aux sciences, c'est favoriser la compréhension de ces sciences par les citoyens, dans un monde où leur omniprésence au quotidien s'accroît continuellement. Comment, sinon, pourront-ils faire plus tard des choix éclairés pour eux-mêmes et leur famille et participer, chacun à son niveau et sans complexe, aux grands débats auxquels la société n'échappera pas ?

Pour toutes ces raisons, et parce que ça peut être vraiment chouette, à l'école Pourtalès, cette année tous les enfants ont fait de la chimie. Pour réaliser à quel point elle est partout, comme elle peut être source de beauté, et sans évacuer pour autant la question des problèmes qu'elle pose. Car rien n'est ni tout rose ni tout noir, et les enfants, les plus grands du moins, sont parfaitement en mesure de l'entendre et de développer ainsi, progressivement, leur sens critique.

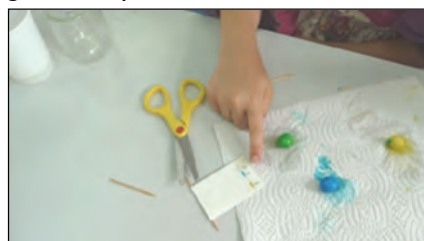
Le programme national d'enseignement des sciences à l'école élémentaire annonce les objectifs suivants : comprendre et décrire le monde réel ; distinguer faits et hypothèses, observer, questionner, expérimenter, argumenter ; s'engager dans une démarche d'investigation ; produire des écrits, des schémas, des traces (cahiers d'expériences) ; développer l'esprit critique et la curiosité. Pour ce qui est du contenu : le ciel et la terre, le vivant, la matière, l'énergie, les objets techniques, l'éducation au développement durable. Vaste programme ! Concernant « la matière », on étudie les états solide, liquide et gazeux, notamment à propos de l'eau. On parle aussi des mélanges solide-liquide et liquide-liquide.

« J'vous ai apporté des bonbons... »

Avec toutes ces consignes en tête, on s'est aussi, et surtout, demandé ce qui pourrait d'emblée passionner les enfants. Qui serait coloré, comme il est de rigueur pour une initiation à la chimie ? Qui contiendrait plein de produits chimiques ? Ben oui, bien sûr, des bonbons ! Alors on s'est lancés, en juin dernier, dans la classe des CP-CE. Avec l'idée d'étudier les colorants alimentaires, solubles, on s'est d'abord attaché à jouer avec les termes mélange, séparation, dissoudre, soluble, insoluble : certains solides, mélangés à l'eau restent inchangés et peuvent être facilement séparés par filtration. Pour d'autres, le mélange est intime : ils « disparaissent » et pourtant sont toujours là, il n'y a qu'à goûter une solution de sucre pour s'en assurer. Et les volontaires ne manquent pas. Bon, les enfants, on se calme, en chimie, normalement, on ne goûte pas ! Mais là, pour cette fois...s'il n'y a que ça pour vous convaincre que le sucre est toujours là...allez, d'accord ! Les enfants ont donc ainsi mélangé à l'eau différents solides : sel, sucre, sable, craie, farine, riz...puis filtré les mélanges pour pouvoir conclure s'il y avait eu dissolution ou pas. Ensuite on s'est intéressé aux colorants alimentaires présents dans les Smarties (saviez-vous que le Smartie bleu a failli disparaître définitivement quand Nestlé a décidé de passer au « tout naturel » ? Une solution a été trouvée, heureusement). On a appris à distinguer produits « naturel », « synthétique » et « artificiel ». Eh non, chimique n'est pas synonyme d'artificiel et par ailleurs bien des produits naturels sont épouvantablement toxiques... On a appris à décoder les colorants sur la liste d'ingrédients des étiquettes. On a ensuite, du haut de ses 6 à 8 ans, réalisé sur des m&m's des expériences de séparation de colorants par chromatographie belles à faire pâlir un ingénieur chimiste, pour qui cette technique est un puissant outil d'analyse au quotidien.

«... parce que les fleurs c'est périssâââble... »

On a appris que si les industriels ajoutent si volontiers des colorants artificiels à leurs produits, c'est parce que bien des couleurs issues de produits naturels sont fragiles, instables et fugaces une fois isolées. Frottez une fleur d'un beau mauve sur une feuille de papier, ajoutez une goutte acide de jus de citron : la trace mauve devient rouge vif. Ajoutez au contraire un peu de savon, basique, et vous avez du bleu, très joli, mais qui va rapidement jaunir et s'éteindre. Le pH du milieu modifie complètement la couleur de bien des colorants naturels. Les chercheurs savent de mieux en mieux gérer ce petit défaut. Et il reste encore beaucoup à découvrir concernant les produits naturels...



« Il était une Dame Tartine... »

En automne, c'est toute l'école qui s'est mise à la chimie. De la Maternelle au CM2, on a travaillé sur les mêmes thèmes, en adaptant les activités et le discours à la maturité des enfants. Semaine du goût, Fête de la science et Année de la chimie, une conjonction de bonnes raisons pour développer des activités autour du goût préféré des enfants : le sucré. C'est les parents qui sont ravis...mais avouez que l'idée de travailler sur le goût amer est nettement moins attirante ! Alors dans toutes les classes, l'une après l'autre, on a fabriqué des sirops (autrement dit, mine de rien, on a réalisé des « extractions » de produits naturels, des « macérations », des « dissolutions »). Citron, menthe, romarin et hibiscus rouge, chaque fois une couleur et une saveur différente. Avec les plus grands, on a appris à distinguer « goût » et « arôme ». Tous les sirops ont un goût en commun : le sucré. Ce qui les différencie surtout, c'est leur couleur et leur arôme. Et ce n'est pas le colorant qui

donne l'arôme. Nos sens (ce que nous disent nos yeux, notre nez, notre bouche) constituent donc un ensemble d'appareils d'analyse. Ce petit laboratoire interne nous permet de distinguer au moins quatre constituants (ou ensemble de constituants) dans un sirop : de l'eau, du colorant, du sucre et un arôme spécifique. Pour entraîner ce laboratoire d'analyse personnel, on a demandé aux enfants de goûter des mélanges volontairement bizarres et d'identifier leurs composants. Un faux sirop vert, sucré et à l'arôme d'orange, ça surprend. Un autre, d'un joli rose, aromatisé à la menthe, avec un goût salé, ça, en plus de surprendre c'est carrément mauvais. Trompé par la couleur, le testeur a généralement bien du mal à identifier l'arôme...mais a compris au final que les deux sont distincts.

« ...Pour le rebâtir, donnez à loisir, donnez, bons parents, du sucre aux enfants. »

On a aussi étudié la solidification du sucre pur que l'on a d'abord fait fondre. Solidifié par refroidissement rapide, le sucre adopte une apparence vitreuse. La matière se fige dans un état désordonné, (le chimiste dira « amorphe »), dans la forme qu'elle a épousée à l'état liquide. Les enfants ont ensuite testé un autre mode d'obtention de sucre solide, sa cristallisation lente à partir d'une solution très concentrée, sur le principe de la fabrication du sucre candi. On obtient ainsi de jolis cristaux agglomérés sur des ficelles ou des bâtonnets. Le passage lent à l'état solide, permet au sucre de se structurer. Facès parallèles, sommets et arêtes : retour à la leçon de géométrie du solide ! Dans les deux cas, c'est beau, et en plus, c'est bon.



Produire la couleur

Comme on ne s'en lasse pas, il est prévu de poursuivre ces expériences pédagogico-chimiques au printemps 2012, en fédérant encore toutes les classes autour d'un thème commun : la production de la couleur. On retrouvera les gestes ancestraux qui ont conduit les hommes à colorer leur environnement quotidien tout d'abord grâce à des sources minérales (ocres, terres, produits de calcination...) puis, de façon de plus en plus inventive et maîtrisée, avec des sources végétales. L'école Pourtalès dispose d'un jardin pédagogique qui est dédié cette année à la culture de plantes à couleurs, notamment de garance et de pastel, plantes qui furent longtemps cultivées en Alsace et en Allemagne et que les botanistes disent retrouver sporadiquement sur les talus au port du Rhin. La racine de garance est une source du plus beau rouge, les feuilles de pastel une source de bleu intense. La camomille des teinturiers viendra compléter la palette des couleurs primaires avec le jaune de ses fleurs. On testera aussi le rose de betterave, le vert d'épinard, le rouge du coquelicot, le bleu du bleuet... On pourra fabriquer des craies colorées, de l'encre, de l'aquarelle, de la gouache. Isoler les pigments et tester la peinture à tempera. Comparer les teintures obtenues sur du coton (fibre végétale) et sur de la laine (fibre animale). Tout cela est plus simple qu'il n'y paraît au premier abord. Le plus difficile sera de choisir parmi toutes les activités possibles ! Les enfants auront en tous cas l'occasion d'expérimenter un processus technique dans sa globalité, des graines qu'ils planteront à leur récolte, puis à l'extraction et la transformation des colorants ^[3,4]. En plus, 2012, c'est l'année internationale du « D ». D comme, vous avez deviné ? ...durable, évidemment. On est dans le ton.

« On va faire sauter l'école ! », s'est d'abord exclamé un enfant, tout réjoui. « Aujourd'hui, finalement, on n'a pas travaillé, on a fait de la chimie toute la journée ! » a dit une autre. « Mais alors, quand je me cuis un œuf, je suis chimiste ! » a réalisé un troisième. Curieux de tout, toujours partants pour tester, observer, questionner, ils sont à l'âge où faire des expériences scientifiques semble naturel et ludique. Profitons-en pour attiser cette petite flamme, développer leur aptitude à l'investigation, au débat, et la qualité de leur raisonnement.

Retrouvez nos petits curieux et leurs aventures chimiques de l'an passé sur le site du groupe scolaire Pourtalès : <http://www.ec-pourtales-strasbourg.ac-strasbourg.fr>. Suivez le projet Produire la couleur à la rubrique Au jardin.

Et pour les grands curieux :

[1] UNESCO, <http://www.unesco.org>, rubrique Sciences Naturelles, année internationale de la chimie 2011. Voir en particulier le dossier La chimie et la vie dans *Le Courrier de l'Unesco*, janvier-mars 2011, pdf en ligne sous la rubrique documents et ressources.

[2] Dossier Biens de consommation et chimie : privilégier les filières saines, *La Revue Durable*, n°32, décembre 08 à janvier 2009, publication de CERIN Sàrl, Fribourg, Suisse (www.larevuedurable.com).

[3] Michel Garcia. *Couleurs végétales, teintures, pigments et encres*, éd. Edisud, 2002

[4] Hélène Arendt. *Peintures végétales avec les enfants*, éd. La Plage, 2010

Clarisse HUGUENARD-DEVAUX

cablé

Très haut débit : y aurons-nous droit ?

Actuellement, dans notre quartier, nous n'avons qu'un seul moyen pour disposer d'une connexion internet « haut débit » : l'ADSL qui nous est ouvert en souscrivant un abonnement auprès d'un fournisseur d'accès (Orange, SFR, Free, etc.). Nous accédons ainsi au web, mais aussi aux offres de téléphonie et de télévision proposées. Toutes ces données empruntent ce bon vieux réseau téléphonique de France Télécom, qui aboutit à nos prises téléphoniques classiques sur lesquelles nous branchons nos équipements. Avec quelles performances ? Si nous testons notre connexion, nous constatons que notre débit descendant (download) se situe – selon les installations – entre 5 et 10 mégabits par seconde (Mb/s). Si vous avez mieux, dites-le nous ! On est loin des 20 ou 25 Mb/s promis par les opérateurs ; en effet, le caractère excentré du quartier fait que nous sommes souvent à plus de 2 kilomètres du relais qui diffuse le signal.

Ces débits permettent, certes, de surfer confortablement sur le net, mais deviennent insuffisants pour des usages « gourmands », telles que la télévision ou certaines applications professionnelles, d'autant plus que de nombreuses familles sont multi-équipées : plusieurs personnes utilisent simultanément une connexion.

On le sait bien : l'avenir est au très haut débit, c'est-à-dire des connexions permettant de dépasser les 100 Mb/s et allant jusqu'à 1 Gb/s. Mais pour cela, le réseau téléphonique classique ne suffit plus : il faut un câblage en fibre optique. Et là, notre quartier risque de subir une « fracture numérique ». En effet, lorsque la ville de Strasbourg a mis en place son réseau câblé pour la télévision, au début des années 80 (bien avant internet), certains quartiers en ont été exclus, dont le Nord de la Robertsau. Pourquoi ? Parce que ces zones avaient un habitat dispersé (maisons individuelles) et que l'opérateur choisi par la ville les considérait comme non rentables. Un choix discutable, s'agissant d'une concession de service public. Un peu comme si ÉS décidait de ne pas raccorder certains foyers à l'électricité parce que ce n'est pas financièrement intéressant. Résultat : trente ans plus tard, nous n'avons toujours pas accès au câble. Or Numéricâble, l'opérateur actuel à Strasbourg et d'autres opérateurs (Orange) sont en train de développer un réseau à très haut débit dans la ville, auquel nous n'aurons pas accès si un réseau n'est pas posé.

Il se trouve que Strasbourg dispose d'un conseiller municipal « délégué à la ville numérique » en la personne de Paul Meyer. Nous avons demandé à ce spécialiste si notre quartier pouvait espérer bénéficier un jour du très haut débit. Notre mail a été envoyé le 2 octobre. À l'heure où nous imprimons le Holzwurm, nous attendons toujours une réponse. Langi leitung ?

Alain KEMPF

du résident

Une nouvelle équipe enseignante

En juin dernier, à l'arrivée des grandes vacances, les enfants du groupe scolaire Pourtalès ont dit au revoir à deux de leurs institutrices, figures familières des parents du quartier depuis de nombreuses années : Martine Esposito, l'institutrice de Maternelle, qui a demandé sa mutation en Auvergne et la directrice Florence Darcq, désormais retraitée.

A la rentrée, c'est Pascale Müller, la nouvelle enseignante des trois sections de Maternelle, (22 élèves), qui a pris la direction de l'école. Elle connaissait déjà bien Pourtalès pour y avoir effectué des remplacements.

Cécilia Roy est, quant à elle, entrée en poste pour se charger des élèves de cycle 3, c'est-à-dire CE2, CM1 et CM2 (15 élèves). Peu après la rentrée, elle a du malheureusement prendre un

congé maladie mais a été rapidement remplacée par Mélanie Ferrer, qui dirigera la classe pour l'essentiel de l'année scolaire.

Les deux autres membres de l'équipe enseignante sont Laurence Burger, Agent Territorial Spécialisée d'Ecole Maternelle, fidèle à Pourtalès depuis 1987 et Olivier Bouhours, le maître des élèves de cycle 2 , CP et CE1 (18 élèves), en poste à Pourtalès depuis cinq ans.



Chaque école se doit de définir un projet d'école, document contractuel validé par l'Inspecteur d'Académie. Ce projet s'appuie évidemment sur les directives nationales en terme de programme et de progression. Le rôle de l'équipe est de déterminer les axes principaux de ce projet commun, qui doit garantir la cohérence des actions des enseignants dans chaque classe et plus largement des adultes dans l'école. Il s'agit d'intégrer l'ensemble des dispositifs mis en place et notamment l'aide personnalisée, et de définir les modalités de relation avec les parents. Le projet actuel a été validé en Conseil d'Ecole au 3ème trimestre 2011 et prévoit trois axes essentiels :

- mieux comprendre les textes et traiter les difficultés dans le domaine de la production d'écrits,
- maîtriser la numération et améliorer les compétences dans le domaine du calcul automatisé et réfléchi,
- adopter un comportement citoyen, solidaire et responsable. Accueillir les différences, mener des actions solidaires.

Au-delà de ces objectifs pédagogiques fondamentaux, l'équipe, très dynamique, tient à créer une réelle vie d'école où chacun est acteur. Elle a à cœur de partager aussi bien l'espace scolaire que les diverses actions, festives ou pédagogiques, menées tout au long de l'année. Les enfants ne vont en effet pas manquer d'activités enrichissantes, auxquelles les parents d'élèves sont invités à participer la plupart du temps, dans l'intérêt et pour le plaisir de tous. Créer du lien à l'intérieur comme à l'extérieur de l'école est une préoccupation constante.

Ainsi, une opération « Tous Ensemble » est définie chaque mois sur un thème commun à toutes les classes (l'automne, chimie dans la cuisine et l'étude d'un peintre ont été les thèmes du premier trimestre). Pique-nique et goûter avec les parents étaient au programme. Par ailleurs l'école renoue cette année avec une habitude perdue : elle participe activement à la fête de Noël du quartier le 27 novembre. Les enfants y entonnent des chants de Noël et proposent un stand pour vendre des sujets décoratifs pour sapin, des photophores et des cartes de vœux qu'ils ont fabriqués.

Juste avant les vacances de Noël, du 11 au 16 décembre, les deux classes élémentaires se rendent au centre Bel Air à Quieux pour une semaine de classe transplantée au cœur de Vosges. Découverte en forêt, VTT et équitation sont au programme. La Ville et le Conseil Général participent au coût de cette classe verte qu'une mobilisation remarquable des parents, des enseignants et des enfants permet d'abaisser encore de manière significative : confection de boîtes de pâtes de fruits bio par Myriam Weber, vente de calendriers et cabas aux motifs élaborés par les enfants, à l'initiative de Stéphanie Buzier, vente à la fête de Noël des productions enfantines et contribution de l'association du quartier. Les familles remercient chaleureusement tous les acteurs de cette opération.

Des parents accompagnent le séjour en classe verte. De même, pour suivre les sections élémentaires à la piscine en novembre-décembre et la classe d'Olivier Bouhours à la patinoire en mars-avril, des parents volontaires sont sollicités. Aux dires des enseignants, ils ne manquent jamais à l'appel dans notre quartier.

En terme de projets pédagogiques spécifiques, les actions envisagées sont en phase avec les préconisations ministérielles en terme de priorités (un plan national contre l'illettrisme a été lancé en mars 2010 ainsi qu'un plan pour les sciences et les technologies en janvier 2011). Ainsi, la classe de cycle 3 participera au Printemps de l'écriture, concours annuel organisé par l'Académie de Strasbourg et le CRDP d'Alsace, dont le thème pour 2012 est « la lettre ». Les productions des primés sont publiées en ligne puis exposées dans des médiathèques, bibliothèques et au Salon du Livre de l'Académie. Par ailleurs, le projet Produire la couleur allie Sciences Naturelles, Chimie et Histoire des Sciences et Techniques (voir rubrique « curieux de nature » de ce numéro). Des parents se sont déjà impliqués dans l'entretien du jardin de l'école dédié cette année essentiellement aux plantes à couleurs qui serviront à la fabrication de pigments et de colorants. Toutes les classes pourront prendre part à ces activités, les semis, les récoltes, l'extraction des couleurs et leur utilisation. Différents autres projets Science sont en gestation.

Le 22 juin, une fête clôturera une année scolaire riche en expériences variées, et, là aussi tous ensemble, les élèves présenteront un spectacle qui ranimera des souvenirs : Emilie Jolie, une référence en matière de comédie musicale pour enfants, adaptée du conte de Philippe Chatel sorti en 1979. Je connais quelques parents qui vont encore verser une (discrète) petite larme...

Pour qu'un enfant grandisse, il faut tout un village – proverbe africain.

Site web de l'école : www.ec-pourtales-strasbourg.ac-strasbourg.fr

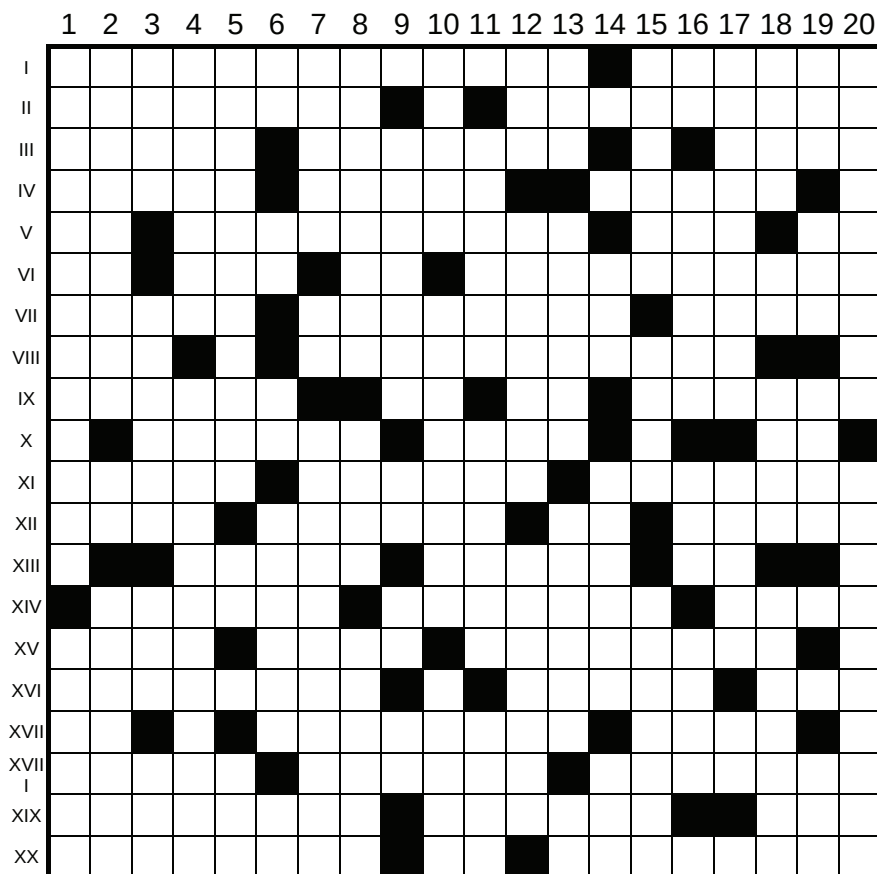
Clarisse HUGUENARD-DEVAUX

verbiste

Grille 17 : solutions

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I	G	R	E	G	O	R	I	E	N
II	R	O	B	E	R	T	S		O
III	I	B		N	A	T	H	A	N
IV	P	E	C	A	N		T	R	I
V	P	R	A	T		M	A	N	N
VI	E	T	C		K	O	R	A	S
VII	A	L	A	D	I	N		Q	C
VIII	H	E	B	E	R	G	E	U	R
IX	I	B	A	N		O	T	A	I
X	N	O	N	U	P	L	A	N	T
XI	I	N	T	E	N	S	I	T	E

Grille 18



Horizontalement :

- I. Ne sont pas de leur temps. Met le feu au palais.
- II. Pipit volant. Rechercher le bon accord.
- III. Ceux de la princesse ne sont pas des faux. Enfant de l'Amour. Sol.
- IV. Salade du chef. Plus ou moins rond. Avances risquées en dessous du A.
- V. Morceau de Bach. Crises de nerfs. Coupe de fruits. L'alpha et l'oméga.
- VI. Note. Pagaille dans le 46. Pronom. Branché sur le sectaire, mais à l'envers.
- VII. Après le Chassepot. Morceaux choisis. Brique en argent.
- VIII. Bout de petit doigt. Droit.
- IX. Tirer profit du pis. Préposition. Dans le coup. Met en place.
- X. Affranchi. Décède. Cœur de lion.
- XI. Sort d'ici ! On tire des plans dessus. Point de suspension.
- XII. Ne pas reconnaître. Faucheur de blé. Syndicat. Pique des fruits.
- XIII. Moutonnière. Corde à nœuds. Possessif.
- XIV. Bleu. Balayeur en Asie. Touche plus ou moins.
- XV. Placard. Mélange de cire. Labourage et pâturage...
- XVI. Petit canard de banlieue... Tour du Vieux Paris. Morceau d'estomac.
- XVII. Préposition. Schnaps. Retraite de Russie.
- XVIII. Tient la jambe. Un sport de portes ouvertes. A l'envers, des clous !
- XIX. Demoiselle étrangère. Ballades en Allemagne. N'admet pas.
- XX. Bien exposées. Lien. Digère bien.

Verticalement :

1. Œuvres d'imagination. Mouche qui tue..
2. Celui qui raconte. Perse avant.
3. Fils de Sem. De la galette. En minorité. Bon mais pas bien.
4. Stoppée en pleine course. Introduction.
5. Pas trop nouvelle cuisine ! Vis sans fin. Soutien de l'église.
6. Au bord de la ruine. Pas doublée. Conjonction. Espèce de poulet. Moitié de rien.
7. Le prix d'une star. Article retourné. Chasseur d'images.
8. Retraite des pieux. Son arme, c'est du vent ! Travailler du chapeau à l'envers.
9. Sac militaire. Pronom. Règle. Tête et queue de cheval.
10. Privé sorti de l'étude. Emballages perdus. Bûche.
11. Sont vraiment divines. La cour des Romains. A à l'œil.
12. Pièce à louer du bas en haut. Portée. Qui fait vraiment consensus.
13. Pèze peu au Japon. Maudit ! Pique des Francs. Accord en Russie.
14. Petit à l'opéra, Antiques et modernes chez Alfred de Vigny. Possessif.
15. Pas toujours polie avec les ancêtres. Pousse-au-crime à Venise. Centre de recherche.
16. En ribote. A l'envers, a un gros appétit. Rassemblement populaire. Du poids à prendre ou à lâcher.
17. Cité. Souffle. Maison de la culture.
18. L'attrape-cœur. Morceau de Scarlatti. Opéra à la Bastille. Purgé de tout vice.
19. Et sans bavure. Quartier de Nantes. Prisée mais pas respectable. Huile d'importation.
20. A rarement sa place à table. Emballée.

Max ZIMMERMANN

et le journal

D'où vient cette association de quartier ?

A l'origine, nos maisons étaient la propriété des HLM et les locataires se sont regroupés en association. Cette association luttait contre les hausses de loyers trop importantes, pour obtenir divers travaux d'aménagement du quartier et de l'école et surtout pour faire en sorte que l'office des HLM accepte de vendre les maisons à de nombreux locataires qui souhaitaient devenir propriétaires. Le temps a passé, beaucoup sont maintenant propriétaires de leur maison, mais l'association demeure.

L'adhésion est obligatoire ?

Bien sûr que non, nous ne sommes pas un syndicat mafieux qui rackette le secteur ! Seulement si nous voulons faire entendre notre voix, plus nous serons nombreux, plus nous serons entendus. C'est un très vieux principe qui veut qu'un groupe uni sera toujours plus fort qu'une somme d'individus isolés.

Concrètement, vous faites quoi ?

L'association lutte sur plusieurs fronts : la sauvegarde de la qualité de vie du quartier (zone 30, éclairage, constructions nouvelles, voirie, circulations, transports en commun, etc.), l'animation (fête de Noël, brocante, fête d'été, rencontre des anciens), ce qui contribue au maintien des liens et de la convivialité.

Mais qui dirige tout cela ?

Conformément aux statuts, un comité directeur pilote et représente tout au long de l'année l'association. Il comprend 15 membres élus lors des assemblées générales et renouvelés par tiers. La clef de voûte de cet édifice en est la présidente, Huguette Schwartz qui s'investit au quotidien contre vents et marées.

Et si j'ai un problème, que fait l'association pour moi ?

Cela dépend du problème. Nous intervenons sur des problèmes qui concernent le quartier dans sa globalité, pas sur des problèmes individuels. L'association n'intervient pas non plus dans des différends personnels ou de voisinage, ce n'est pas son rôle, il y a des structures de médiation pour cela.

Et que puis-je faire pour m'investir aussi ?

D'abord adhérer à l'association, si ce n'est déjà fait. Ensuite, vous manifester auprès de la présidente. Nous avons toujours besoin de bonnes volontés pour organiser les différentes activités, mais aussi de compétences professionnelles particulières (par exemple en droit, en informatique).

Didier CHASSEROT

Coupon d'adhésion à l'AHQJC

Adhésion à l'AHQJC, à déposer chez Christiane Willer, 8 rue du Rad, Strasbourg

NOM, prénom :

Adresse :

Tél :

Date

☐

5 €

1 famille

☐

3 €

1 personne

Signature

Appel à articles

Ce journal est le vôtre. Pour qu'il continue à vivre, envoyez vos articles ou illustrations à l'association :
7 rue du Rad ou par courriel : ahqjc@robertsau.com